

Entente multisectorielle La DPJ de Lanaudière rencontre ses partenaires

Joliette, le 30 mai 2019 — Plus de 200 personnes étaient réunies, ce jeudi 30 mai à L'Assomption, à l'occasion d'une journée de sensibilisation sur l'entente multisectorielle entre la Direction de la protection de la jeunesse de Lanaudière et ses divers partenaires. Cette entente détermine le rôle de chacun dans la protection d'un enfant victime d'abus sexuel ou physique.

Parmi les participants se trouvaient des représentants de la Commission scolaire des Samares, la Commission scolaire des Affluents, les CPE et services de garde, la Sûreté du Québec, plusieurs corps policiers des MRC de Lanaudière, des organismes communautaires, le Directeur des poursuites criminelles et pénales, des avocats du contentieux du CISSS de Lanaudière et des membres de la communauté autochtone.

L'entente multisectorielle existe depuis de nombreuses années et fait l'objet d'échanges réguliers avec les partenaires. Son but est d'éviter à l'enfant de devoir répéter son histoire à de multiples intervenants. Elle fait en sorte que sa protection soit assurée, que ses droits soient respectés et que les personnes concernées par la situation en soient informées.



– 30 –

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière